AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C1892
FR0013227113-FS0944

7 novembre 2025

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

SOITEC

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 novembre 2025, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 3 novembre 2025, le seuil de 5% des droits de vote de la société SOITEC et détenir, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 286 330 actions SOITEC représentant autant de droits de vote, soit 6,39% du capital et 4,99% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Goldman Sachs International	2 268 256	6,34	2 268 256	4,95
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	17 274	0,05	17 274	0,04
Goldman Sachs Bank Europe	731	ns	731	ns
Goldman Sachs & Co. LLC	15	ns	15	ns
Goldman Sachs Asset Management International	54	ns	54	ns
Total Goldman Sachs Group, Inc.	**2 286 330**	**6,39**	**2 286 330**	**4,99**

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions SOITEC hors marché et d'une diminution du nombre d'actions SOITEC détenues par assimilation.

À cette occasion, la société Goldman Sachs International a franchi en baisse le même seuil.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 1 675 282 actions SOITEC (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions SOITEC et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 592 989 actions SOITEC (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention de 30 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 8 décembre 2025 et le 23 octobre 2035.

[1] Sur la base d'un capital composé de 35 772 015 actions représentant 45 785 569 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.